

FLORE 54

Assemblée Générale année 2015



Bilan financier

Laxou - 30 janvier 2016

Cotisations : évolutions 2013 – 2015

2013 : 39 associations

et 33 adhésions individuelles

2014 : 41 associations

et 80 adhésions individuelles

2015 : 53 associations

et 101 adhésions individuelles

FLORE 54

une fédération en bonne santé !

A.G. FLORE 54 – Samedi 30 janvier 2016

Rappel situation des comptes au 1^o janvier 2015

compte courant	:	1094,00 €*
caisse	:	65,00 €*
livret	:	3830,00 €*
+ provision fiches de sensibilisation	:	2600,00 €*
		<hr/>
		7589,00 €*

* : arrondi à l' Euro

Recettes 2015

	Acquis	En attente
• Subvention DREAL (21 octobre)	3500,00 €	↓
• État Service Civique (de juin à décembre) + 100 € formation	980,00 €	
• Subvention CD 54 (10 décembre)	3250,00 €	↓
• Subvention CUGN (27 août)	3000,00 €	
• Politique de la ville Versement État (22 juillet)	1000,00 €	
• Politique de la ville (versements en juillet et octobre) (Festival Sauvage Maxéville 400 € - Laxou 1000 €)	1400,00 €	↓
• Politique de la ville (Festival Sauvage CUGN – 16 Sept.)	1000,00 €	
• Politique de la ville (Nancy – 17 Novembre.)	200,00 €	↓
• Conseil Régional de Lorraine (Festival sauvage)		+ 500,00 € (fév 2016)
• Crédit Mutuel Agence Stanislas (Convention partenariats)	750,00 €	
• Communauté de Communes Moselle Madon (08 août)	200,00 €	
• MJC Jean Savines Villers Lès Nancy (22 juillet)	100,00 €	↓
• Adhésions réglées (53 assos + 101 particuliers)	3105,00 €	
• Contributions diverses + assos EDEN – FLEUR-ALPE...	294,00€	+ 400,00 € (ALPE Trophées)
• Ventes (livres biodiversité, sorties nature, divers...)	1165,00 €	
• Dons	550,00 €	↓
• Intérêts 2015	23,00 €	

TOTAL recettes 2015

(acquis) 20 517,00 €

+ 900,00 € (en attente)

Dépenses 2015*

Action 1 - Rendez-vous nature de Laxou – 6 conférences	1988 €
Action 2 - Sorties nature –	1832 €
Action 3 – Fiches action sensibilisation	2919 €
Action 4 – Promenons-nous dans les Bois 6° édition	215 €
Action 5 – Biodiversité coteaux de Ludres et Fête des coteaux	400 €
Action 6 – Festival Sauvage Parc d’Agrément Laxou Champ le Boeuf	5075 €
Action 7 – Natura Passion Blainville sur l’EAU	372 €
Action 8 – Les trophées de l’Environnement	1116 €
Action 9 – Les curiosités de la Nature	0
Action 10 – Nature en Scène Eulmont	269 €
Action 11 – Actions de Formation – Sensibilisation	82 €
Action 12 – Laneuveville « Faîtes-le vous même » - Report en 2016	0 €
Action 13 – Alternatiba Nancy	829 €
Action 14 – Partenariats autres et actions ponctuelles (sorties, animation, conf...)	948 €
Action 15 – Services Civiques (1,5)	3353 €
Action 16 – Investissements – Communication	914 €
Fonctionnement de la fédération et participation aux débats publics	1805 €

* arrondi à l’Euro

Total des dépenses 2015 : 22 117 € *

Quelques remarques :

TOTAL des recettes 2015 (acquis) 20 517,00 € * + 900,00 € (en attente)

TOTAL des dépenses 2015 (réalisé) 22 117,00 € *

Déficit de trésorerie pour 2015 : 1600,00 Euros

qui sera réduit à 700,00 Euros après recouvrements de deux créances :

- 500,00 Euros du Conseil Régional (Lorraine)

- 400,00 Euros partenariat ALPE Laxou pour les trophées

Variation tout à fait normale entre le budget prévisionnel et le réalisé et ceci est lié pour partie à la fois :

- à une subvention moindre de la part du Conseil Départemental 54 (3250 versé sur 3500 demandé)
- à un 2° service civique sur près de trois mois (non budgété pour 2015)
- mais également à différentes variations au niveau des activités.

Aides indirectes apportées à FLORE 54

de la part de collectivités et d'autres structures

- Soutien apporté par la ville de Laxou :
 - pour les six conférences des rendez-vous nature : 9260,00 €
 - pour le Festival Sauvage : 2558,90 €
- Soutien apporté par la Gazette Lorraine (6 conférences) : 3600,00 €

15 418,00 €

- Le soutien apporté par la Communauté de Communes de Moselle Madon et l'Atelier de Mémoire Ouvrière pour l'animation sur le thème du massif de Haye de juin 2015 n'a pas été valorisé, il en est de même pour les animations d'été faites pour les jeunes de la MJC Savines de Villers lès Nancy et pour le centre social de Nancy Beauregard
- Pour d'autres manifestations, les aides des collectivités sont affectées à nos associations partenaires lorsque ces aides sont valorisées.

Nouvelle Année « record » en 2015 :

- **Nouvelle progression de nos adhésions**
(structures + 12 et individuels + 21)
- **Nouvelle progression des activités proposées au public,**
de nombreux partenariats et activités ont pu être proposés en plus du plan d'action : animations diverses, sorties nature, conférence sur les OGM.....
- **Progression des aides financières :**
 - de la part de nos principaux soutiens sur le programme global(DREAL, Conseil Départemental 54, Grand Nancy),
 - de la part de nos soutiens pour le Festival Sauvage (Laxou, Etat et ville de Nancy)
 - Du Crédit Mutuel Nancy Stanislas qui avec qui nous avons passé une convention sur plusieurs projets...

Résultats et situation au 31/12/2015

Situation au 01/01/2015	=	7590,00 € *
Dont provision 2600 € fiches sensibilisation		
dont compte courant	:	1094,00 €
dont caisse	:	65,00 €
dont livret	:	6430,00 €
		<hr/>
Total	=	7589,84 €*
Recettes année 2015	+	20517,00 € * 2
		<hr/>
Total	=	28107,00 € *
Dépenses année 2015	-	22117,00 € *
		<hr/>
Situation au 31/12/2015	=	5990,00 € *
dont compte courant (CIC :13,94 € + C. Mutuel 1647,62 €):		1662,00 €*
dont caisse	:	75,00 €*
dont livret (CIC 253,53 € - C. Mutuel 4000,00 €)	:	4253,00 €*

* : sommes arrondies à l'Euro

² En attente sommes dues : **500,00 €** du Conseil Régional + **400,00 €** association ALPE Laxou

Pour rappel : soutiens indirects valorisés à hauteur de **15 418,00 €**

La situation financière de la fédération FLORE 54 est saine

Pour information 8,16 % de nos recettes sont affectées au fonctionnement de la fédération et la participation aux débats publics – Commissions préfectorales, rencontres... -, et c'est seulement 4,31 % si l'on tient compte également des aides indirectes.

Dans ce bilan, les frais de déplacements ainsi qu'un forfait téléphonique (45 € par mois) pour le téléphone fixe, le portable et la connexion Internet + messagerie ne sont pas inclus pour l'animateur bénévole de la fédération : voir point suivant à l'ordre du jour sur les déductions fiscales et l'abandon de créances.

Pour pouvoir mener à bien l'ensemble de nos actions et activités en attente du versement des subventions, l'avance de trésorerie

d'un minimum de 5000,00 €uros est indispensable.

Nous sommes donc en possibilité de faire face à nos engagements sur tout le premier semestre 2016

Les aides financières de nos partenaires n'arrivant pas avant le milieu d'année, il faudra poursuivre en 2016, comme en 2015, l'effort sur une bonne rentrée des cotisations afin de ne retarder aucune action prévue.

Nous comptons sur vous toutes et tous !

Merci de votre attention – Questions et vote

Mandats : 65 Mandats retirés : Pour : Abs : Contre :